



Edition de Novembre 2016

Nouvel affront envers les personnels de la filière culturelle

Plusieurs réunions qui réunissaient l'ensemble des organisations syndicales et l'administration (DRH, DAC, Paris Musée) se sont tenues ces dernières semaines.

Si les négociations sur la future architecture des régimes indemnitaires au sein de la collectivité pourraient aboutir à un projet quasi consensuel, **les premières propositions de revalorisation des régimes indemnitaires de la filière culturelle sont pour la CFDT une vraie provocation.**

Il est proposé un calendrier d'évolution en 3 ou 4 ans.

Inacceptable pour la CFDT

L'administration propose une évolution moyenne :

De 25€ par mois pour les ASBM soit 1240€ sur 4 ans.

De 34€ par mois pour les Bibliothécaires soit 1675€ sur 4 ans.

De 42€ par mois pour les conservateurs de bibliothèque soit 2050€ sur 4 ans.

Pour la **CFDT** ses propositions sont l'humiliation de trop !!!